



Communiqué

COLLOQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER DURABLE

LES PROPRIÉTAIRES DE LOTS BOISÉS SENSIBLES AUX DÉFIS

Rimouski, le 26 octobre 2006 - Quelque 175 propriétaires de lots boisés du Bas-Saint-Laurent sont réunis aujourd'hui dans le cadre d'un colloque sur le développement forestier durable. Sous le thème « *Le développement forestier durable, les défis pour un propriétaire forestier* », cette importante journée de formation et d'information se tient dans le cadre du programme de transfert de connaissances de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées.

Un peu plus de 10 conférenciers doivent en effet présenter les différentes facettes liées à la notion de développement durable et à son application. Chercheurs, ingénieurs forestiers, biologistes et acheteurs de bois ont accepté de donner une conférence pour l'occasion. Pour les organisateurs, soit l'Agence régionale de mise en valeur, le Syndicat des producteurs forestiers et la Fédération des organismes de gestion en commun, ce colloque vise deux objectifs : celui d'aider les producteurs forestiers à démystifier le concept, en plus de leur permettre de voir comment ils peuvent l'appliquer lorsqu'ils interviennent dans leurs boisés.

Ce colloque pourra aussi permettre aux participants de faire le point sur leurs pratiques forestières en fonction de leurs attentes et de celles de la société. Même si la mise en valeur des forêts privées est encadrée par un programme d'aménagement qui a évolué depuis les 35 dernières années, il demeurerait important pour les organisateurs que les propriétaires forestiers puissent prendre une journée pour réfléchir et se rappeler les notions de base liées à l'aménagement durable de leurs boisés.

L'animation du colloque a été confiée à M. Louis LaPierre, professeur émérite à l'Université de Moncton. Professeur d'écologie et d'aménagement, il fut notamment président de la Forêt modèle de Fundy pendant 10 ans. Bien connu dans le milieu forestier et environnemental au Canada, M. LaPierre a pour mandat d'aider les participants à s'appropriier tout au cours de la journée les différentes facettes du développement durable.

Mentionnons que la question du développement durable est présente depuis plusieurs années déjà auprès des propriétaires forestiers et de leurs organisations. En mars 2003, au terme d'une importante réflexion, ils dévoilaient une vision d'avenir comportant des engagements envers la société, dont celui d'augmenter les bénéfices qui émergent de leur forêt. Pour concrétiser ces engagements, les organisations de propriétaires ont élaboré un Projet de développement durable. Présenté en mars 2005, il permettra d'encadrer au cours des 10 prochaines années le développement des forêts privées bas-laurentiennes sur les plans économique, social et environnemental. Dans ce contexte, le colloque représente un événement s'inscrivant dans la suite de ces actions.

- 30 -

Source : Florent Morin, directeur général
Agence régionale de mise en valeur des forêts privées
du Bas-Saint-Laurent